

Paris – 12 février 2026

PPE et plan d'électrification : une étape décisive pour la souveraineté énergétique et la décarbonation

La FIEEC se félicite de l'annonce par le Premier ministre de la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) et du lancement d'un plan d'action visant à accélérer l'électrification des usages, condition clé de réussite de la politique énergétique française.

Elle remet dans le bon ordre la priorité d'action en faisant du chantier de l'électrification l'objectif prioritaire de la politique énergétique.

Cette séquence marque une avancée structurante : elle clarifie la priorité d'action en plaçant l'électrification au cœur de la trajectoire de décarbonation et de souveraineté énergétique. En fixant un objectif d'électrification ambitieux **d'ici 2030** dans la consommation finale d'énergie, le Gouvernement confirme la nécessité d'accélérer la **substitution des usages fossiles par des solutions électriques décarbonées**.

Pour transformer cette ambition en résultats concrets, la FIEEC se tient aux côtés du Gouvernement afin de définir et déployer des mesures opérationnelles à la hauteur des enjeux, avec des effets tangibles dans l'économie. Des décisions ambitieuses — notamment fiscales et réglementaires — seront nécessaires pour faire de la France un environnement réellement favorable à l'électrification. A ce titre, la FIEEC regrette l'occasion manquée du PLF 2026 qui aurait pu baisser l'accise de l'électricité sans coût pour les finances publiques.

Créer les conditions de réussite pour un choc d'électrification

La cohérence d'ensemble des politiques publiques sera déterminante pour accélérer l'électrification dans l'industrie, la mobilité, le bâtiment et les data centers : visibilité pour les acteurs, simplification des procédures, levée des freins économiques et administratifs, attractivité fiscale et réglementaire pour le choix électrique.

Ces mesures devront aussi intégrer un net coup d'accélérateur sur les dispositifs de soutien, en particulier les aides publiques de l'État et les mécanismes de bonification des CEE, **avec une approche systémique adaptée à chaque secteur et à chaque marché**. Cette accélération permettra d'augmenter rapidement les volumes d'usages électrifiés et de valoriser les investissements engagés dans une production d'électricité décarbonée.

Mettre la politique énergétique au service de notre industrie

Enfin, ce plan ne pourra réussir **que s'il s'appuie sur des capacités industrielles françaises et européennes**. L'accélération de l'électrification ne doit pas se traduire par un transfert de parts de marché vers des acteurs non européens, mais au contraire par un renforcement durable de la filière électrique. Après le temps des annonces, la filière appelle à la définition d'un plan stratégique coordonné avec les industriels, afin que ce choc d'électrification soit aussi un choc de compétitivité.

Benoît Coquart, Président de la FIEEC : « *Il est nécessaire de créer les conditions d'un véritable choc d'électrification, une nécessité souveraine et écologique. Il est désormais urgent d'accélérer les consommations électriques en France, dans l'industrie, dans les data centers, dans la mobilité et dans le bâtiment, pour tirer le meilleur parti de l'électricité la plus décarbonée et la plus compétitive d'Europe.* »

Contact presse :

Sylvie Le Roux - 06 28 69 05 24 - sylvie.leroux@pressentiel.fr

A propos de la FIEEC

La Fédération des Industries Électriques, Électroniques et de Communication rassemble 24 organisations professionnelles des industries des biens d'équipements électriques et numériques. Elle représente une filière élargie rassemblant 800 000 salariés et plus de 8 000 entreprises dans le domaine de la production, de la distribution et de la mise en œuvre des produits technologiques pour un CA de 250 Mds€. La production industrielle du secteur compte environ 300 000 salariés pour un chiffre d'affaires de 80 Mds€ dont la moitié à l'export. Fortement innovantes, ces entreprises industrielles investissent près de 8% de leur chiffre d'affaires en R&D. Ensemble avec ses membres, la FIEEC agit en faveur d'une filière au cœur des transitions énergétique et numérique. Elle représente et accompagne les entreprises sur leurs marchés clés comme le bâtiment, l'énergie, la mobilité, le numérique ou encore l'industrie.



FÉDÉRATION DES INDUSTRIES ÉLECTRIQUES ÉLECTRONIQUES ET DE COMMUNICATION

11-17 rue de l'Amiral Hamelin 75116 PARIS • Tél. : 01 45 05 72 04 • contact@fieec.fr • www.fieec.fr